



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Pour la tenue de l'Assemblée Générale prévue le 15 Mars 2025, à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY), le Président de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Mécanique (ONIGM) rappelle à tous les Ingénieurs de Génie Mécanique (IGM) :

- Concernant l'inscription au tableau de l'Ordre, que les Ingénieurs de Génie Mécanique (IGM) qui accusent des arriérés d'inscription et de cotisations régularisent leur situation en se mettant à jour pour les années 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025. Le Tableau de l'Ordre pour l'année 2025 sera publié en Avril 2025 et transmis, pour toutes fins utiles, au MINTP, au MINMAP, à l'ARMP et aux Maîtres d'Ouvrages.
- Concernant l'autorisation d'exercer en clientèle privée, que les entreprises exerçant en clientèle privée dans un des secteurs du Génie Mécanique régularisent leur situation en se mettant à jour pour les années 2023, 2024 et 2025.
- Concernant le cachet de l'IGM et les cartes de visite, que tous les IGM s'acquittent des frais y afférents en même temps que le paiement des frais d'inscription et de cotisation.

Fait à Yaoundé le 08 Janvier 2025

